

RCS : BEAUV AIS

Code greffe : 6001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEAUV AIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00953

Numéro SIREN : 905 308 532

Nom ou dénomination : 1000 & 1 TI'MOUN

Ce dépôt a été enregistré le 31/01/2023 sous le numéro de dépôt 533

DEPOT GREFFE // 2022

Période du 01/03/2022 au 31/07/2022

SAS 1000 & 1 TI'MOUN

30 rue DES LILAS
60110 MERU

Siret : 90530853200019

"Certifié conforme à
l'original."



SAS AMA

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre de Paris Ile de France

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 1000 & 1 TI'MOUN		Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise 30 rue DES LILAS 60110 MERU				
Numéro SIRET* 9 0 5 3 0 8 5 3 2 0 0 0 1 9				
Durée de l'exercice en nombre de mois* 5		Durée de l'exercice précédent*		
		Exercice N clos le 31/07/2022		
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial* Autres*	010 014	012 016	
	Immobilisations corporelles*	028	53 703 030	2 443 51 260
	Immobilisations financières* (1)	040	2 000 042	2 000
	Total I (5)	044	55 703 048	2 443 53 260
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	435 052	435
	Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) Autres* (3)	068 072	22 751 070 074	22 751
	Valeurs mobilières de placement	080	082	
	Disponibilités	084	9 934 086	9 934
	Charges constatées d'avance *	092	094	
	Total II	096	33 120 098	33 120
	Total général (I + II)	110	88 824 112	2 443 86 380
PASSIF		Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	7 000
	Écarts de réévaluation		124	
	Réserve légale		126	
	Réserves réglementées*		130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131)	132
	Report à nouveau		134	
	Résultat de l'exercice		136	10 112
	Provisions réglementées		140	
	Total I	142	17 112	
Provisions pour risques et charges		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	62 131
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	516
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)	169)	172 6 620
Produits constatés d'avance		174		
	Total III	176	69 268	
	Total général (I + II + III)	180	86 380	
VOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195 62 131
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises	197 55 703

(2) COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies)
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 1000 & 1 TI 'MOUN

Néant *

Exercice N clos le
31/07/2022

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION				Néant <input type="checkbox"/> *
Ventes de marchandises*		dont export	209	210
Production vendue	{ biens et livraisons services*	intracommunautaires	215 217	214 218 90 075
Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222
Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224
Subventions d'exploitation reçues				226 4 028
Autres produits				230
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	232	94 103
Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234
Variation de stocks (marchandises)*				236
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238 7 595
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240 (435)
Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	44 987
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244
Rémunérations du personnel*				250 25 381
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252 1 765
Dotations aux amortissements*				254 2 443
Dotations aux provisions				256
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259 260			262
		Total des charges d'exploitation (II)	264	81 739

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)

PRODUITS ET CHARGES DIVERS				
Produits financiers		(III)	280	
Produits exceptionnels		(IV)	290	
Charges financières		(V)	294	467
Charges exceptionnelles { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinque D)	347 348	(VI)	300	
Impôts sur les bénéfices*		(VII)	306	1 784

2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)

B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2	312	10 112	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
Provisions non déductibles*		322		
Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324	1 784	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC 248	330		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintroduction (art.239 sexies D) 249)	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997	
Entreprises nouvelées (44. sexies)	986	ZFU (44. octies A)	987	342
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989	
ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44.quindecies)	138	
Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344	
ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993	
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44. sexdecies)	992			
Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit 346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	350
Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990	
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	
		Déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641	

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2

Déficit de l'exercice concerné au résultat : 352 11 896 354

Déficit de l'exercice concerné au résultat :

Désignation de la société : SAS 1000 & 1 TI'MOUN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2022, dont le total est de 86 381 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 10 112 euros.

L'exercice a une durée de 5 mois, recouvrant la période du 01/03/2022 au 31/07/2022.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/07/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le cabinet comptable ne participe pas à l'inventaire physique ni à sa valorisation.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Méthodes comptables appliquées

Amortissements des immobilisations corporelles :

- [X] - Amortissement linéaire
- [] - Amortissement dégressif fiscal
- [] - Autres :

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Evaluation des stocks :

- [] - Coût moyen unitaire pondéré (CUMP)
- [X] - Premier entré, premier sorti (PEPS-FIFO)

Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Immobilisations : Rapprochement entre les valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture, et variation des entrées et des sorties ou mises au rebut de l'exercice

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	+	-	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	Augmentation	Diminution		
Installations techniques matériels et outillages				
Installations générales agencements divers	53 704			53 704
Immobilisations corporelles (II)	53 704			53 704
Immobilisations financières (III)		2 000		2 000
Total général (I + II + III)		55 704		55 704

Amortissements : Rapprochement par catégorie des immobilisations entre les valeurs comptables cumulées à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, et indication des augmentations et diminutions de l'exercice

	Durée	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	+	-	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
		Augmentation	Diminutions		
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques matériels et outillages industriels					
Installations générales agencements divers	10 ans		2 444		2 444
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles					
Total immobilisations corporelles (II)		2 444			2 444
Total général (I + II)		2 444			2 444

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 7 000,00 euros décomposé en 700 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	700	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	700	10,00

1000 & 1 TI'MOUN

Société Par Actions Simplifiée au capital de 7 000,00 €

Siège social : 30 rue DES LILAS

60110 MERU

905 308 532 RCS

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUmise ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 29 DÉCEMBRE 2022

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition de la présidente décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 juillet 2022, s'élevant à 10 112,41 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 10 112,41 €
- Affectation d'une somme de 700,00 €
au compte de "réserve légale",
- Une somme de 9 412,41 €
affectée, pour solde, au compte "Report à Nouveau".
qui s'élèvera à 9 412,41 €

Dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, s'agissant du premier exercice social, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes.

La présidente

